Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Arrêté n° 2024/G-40

fixant la liste des candidats définitivement admis à se présenter aux concours d'**Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe** session 2024

La Vice- Présidente,

VU le code général de la fonction publique et notamment les Chap. III – Tit. II – Liv. V et Chap. IV – Tit. II – Liv. III, articles L 452-34 et 35) ;

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n° 2011-605 du 30 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;

VU le décret n° 2011-789 du 28 juin 2011 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU l'arrêté n° 2023/G-47 en date du 13 avril 2023 portant ouverture des concours d'Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe session 2024 ;

VU l'arrêté n° 2023/G-125, en date du 18 décembre 2023, fixant la liste des candidats admis à se présenter aux concours d'ETAPS pal de 2ème classe - session 2024 ;

VU les pièces réceptionnées par le Centre de Gestion du Haut-Rhin au plus tard le premier jour des épreuves des différentes voies de concours soit le 23 janvier 2024 ;

ARRÊTE

Art. 1 : La liste des candidats définitivement admis à se présenter à la session 2024 des concours d'éducateur territorial des activités physiques et sportives principal de 2ème classe est arrêtée comme suit :

Concours externe

BEKAERT Céline
BENDELE Thibaut
BERNARD-GODET Julien
BRAND Caroline
COTTET Axel
DIETRICH Célia
EVAIN Sébastien
JULIEN Maëva
JUNCKER Lydie
KAMARA Youba
KOUADJIA Léo
LAGORCE Zoé
LOPEZ Steve
MEYER Lucile
MOTA Mathilde
NGUYEN Eva
NOEL Hugo
ODDONE Norberto
ROUSSEAU Jérémy
SIMIONI Agathe
SOULET David

Concours interne

BIETH Luc
BOUTIN Florian
BRACHET Jérémy
CANAC Stephane
CARDILE Nicolas
CATRASTLER Virginie
CODVELLE Matthieu
DA COSTA Céline
DEGRET Bastien
ESTEBE Nicolas
FISCHER Nicolas
FUCHS Hervé
GASNER Daniel
GEHIN Cécile
GENAY Priscillia
GOTTSCHECK Gabriel
HANNUS Geoffrey
HERZOG Florian
MATHIEU Cédric
MIOLLANY Francis
ODDONE Norberto
OESTERLE Cedric
OSBILD Léandre
POCARD Katel
POUPON Pierre-Emmanuel
RABIA Nadira
REBOUL Gilles
REVIGLIO Marie
RIO Charles
ROBERT Julie
SALVATI-THOUVENIN David
SCHOTT Loïc
TYBURN Donald
VANNUCCI Guillaume

Concours de 3ème voie

GOUALCH Béatrice
HUEBER Marie-Charlotte

Art. 2 : Le présent arrêté sera :

- transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- transmis aux Présidents des Centres de Gestion des Ardennes, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de la Nièvre, du Bas-Rhin, de la Haute-Saône, de Saône et Loire, des Vosges, de l'Yonne et du Territoire de Belfort,
- affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié sur site internet du Centre de Gestion du Haut-Rhin,
- publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 11 mars 2024

Monique MARTIN
Maire-adjointe de Munster

Acte à classer

2024G40

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-12T09-08-27.00 (MI251541578)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20240311-2024G40-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2024/G-40 fixant la liste des candidats définitivement admis à se présenter aux concours d'Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2ème classe - session 2024

Date de décision : 11/03/2024

CERTIFIÉ - **Certifié Conforme**

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_2024g40_def_aac_ETAPSpal2cl_... **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **12/03/24 à 09:08**	Par **HUGELIN Marisa**
Transmis	Date **12/03/24 à 09:08**	Par **HUGELIN Marisa**
Accusé de réception	Date **12/03/24 à 09:13**	